

## Conditions Générales de Vente (CGV)

### ARTICLE 1 – Identification de la Société et Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les commandes passées sur le site de l'activité "**De l'Art et du Papier**", gérée par **PRUD'HOMME Olivier** sous le cadre légal de la **CAE**

**OZON**, SARL à capital variable, dont le siège social est situé au 16 rue de Strasbourg, 82240 SEPTFONDS (SIRET 44519383200067), ci-après désignée "Le Vendeur".

Toute commande passée sur le site implique l'acceptation sans réserve et sans restriction des présentes CGV par le Client consommateur (B2C).

### ARTICLE 2 – Caractéristiques des Produits

Les produits proposés sont des créations artisanales en papier (cartes brodées, papercrafts 3D, cadres lumineux 3D). Les photographies et descriptions sont les plus fidèles possibles, mais le rendu final d'une pièce faite main peut varier légèrement.

### ARTICLE 3 – Prix

1. Les prix des produits sont indiqués en Euros et s'entendent **TVA incluse au taux légal en vigueur**.
2. Les prix affichés n'incluent pas les frais de port, qui sont facturés en supplément et clairement indiqués au Client avant la validation finale de la commande.
3. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais le produit sera facturé sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande.

### ARTICLE 4 – Commande et Validation (Spécifique à l'Artisanat)

1. **Validation** : La commande est validée après paiement et acceptation des présentes CGV.
2. **Produits Personnalisés** : Pour toute création sur mesure, la commande n'est considérée comme définitive et la fabrication lancée **qu'après validation écrite du Client (e-mail ou validation d'une maquette)** des spécifications (noms, dates, messages spécifiques, etc.).
3. **Refus** : Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande.

### ARTICLE 5 – Modalités de Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la commande. Le Client peut régler par [**Liste des modes de paiement acceptés : carte bancaire, virement bancaire, etc.**]. Aucun escompte ne sera consenti pour paiement anticipé.

### ARTICLE 6 – Fabrication et Délais de Livraison

1. **Délai de Fabrication** : Le délai de fabrication (plus long pour l'artisanat) est indiqué au Client lors de la commande et commence à courir à partir de la validation définitive (cf. Article 4).
2. **Délais de Livraison** : Les délais de livraison s'ajoutent au délai de fabrication. Le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des retards de livraison imputables au transporteur.
3. **Réception** : Le risque du transport est supporté par le Vendeur. Le Client doit émettre toutes réserves nécessaires sur le bon de livraison en cas de marchandise manquante ou endommagée.

### ARTICLE 7 – Clause de Réserve de Propriété – Transfert des Risques (Intégration SCOP)

1. **Réserve de Propriété** : Les biens resteront la propriété de la **SCOP OZON** jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires.
2. **Transfert des Risques** : Par dérogation à l'article 1583 du Code Civil, la livraison des biens opère transfert des risques à la charge du Client au moment où il prend physiquement possession des biens.

### ARTICLE 8 – Droit de Rétractation (Légal et Exclusions pour Personnalisation)

1. **Droit de Rétractation Standard** : Conformément à l'article L.221-18 du Code de la Consommation, le Client dispose d'un délai de **14 (quatorze) jours** pour exercer son droit de rétractation à compter de la réception des produits, uniquement pour les produits qui ne sont **pas personnalisés** ou confectionnés sur mesure.
2. **Exclusion pour Produits Personnalisés** : Conformément à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, **le droit de rétractation ne peut être exercé** pour les biens nettement personnalisés ou confectionnés selon les spécifications du Client (incluant toute mention de nom, date, couleur spécifique, message sur une carte, etc.). Le Client reconnaît et accepte expressément cette exclusion pour toute commande personnalisée.

### ARTICLE 9 – Garanties Légales

Le Vendeur est tenu des garanties légales de conformité (Articles L.217-4 et suivants du Code de la Consommation) et des vices cachés (Articles 1641 et suivants du Code Civil). Le Client dispose d'un délai de **deux ans** à compter de la délivrance du bien pour agir.

### ARTICLE 10 – Force Majeure (Intégration CAE)

La responsabilité du Vendeur ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations découle d'un cas de force majeure (événement extérieur, imprévisible et irrésistible, tel que défini par l'article 1218 du Code civil).

### ARTICLE 11 – Litiges et Droit Applicable

1. Les présentes CGV sont soumises au droit français.

2. **Médiation** : En cas de litige non résolu à l'amiable, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation dont les coordonnées seront communiquées par le Vendeur.

3. **Tribunal Compétent** : À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les tribunaux français compétents.

## **Article 12 : Nature de la Vente et Responsabilités**

### **1. Identité du Vendeur et Rôle de la CAE Ozon**

Le vendeur est **De l'Art et du Papier**. L'entreprise est hébergée par la **Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) Ozon**, qui lui fournit un cadre administratif.

- **Le contrat de vente est conclu exclusivement entre vous, le Client, et De l'Art et du Papier.**
- La CAE Ozon est un tiers à la vente et n'assume aucune responsabilité quant aux articles, leur qualité, leur conformité, leur livraison ou leur utilisation.

### **2. Exclusion de Responsabilité de De l'Art et du Papier**

Dès la réception de l'article par le Client ou le transfert de propriété, **De l'Art et du Papier** décline toute responsabilité pour les conséquences découlant de l'utilisation, de la manipulation ou du stockage de l'article, notamment :

- **Dommmages causés par une utilisation non conforme** ou excessive de l'article aux instructions fournies.
- **Dommmages résultant de l'usure normale, de la négligence ou d'un manque d'entretien.**
- **Dommmages, accidents ou blessures** matérielles ou corporelles survenant après la vente.
- **Modifications apportées à l'article** par le Client ou un tiers (toute garantie sera annulée).
- **Compatibilité de l'article** avec d'autres produits ou matériaux.

### **3. Garanties Légales Maintenues**

Malgré cette limitation, **De l'Art et du Papier** reste tenu de la garantie légale de conformité (Articles L. 217-4 et suivants du Code de la Consommation) et de la garantie des vices cachés (Articles 1641 et suivants du Code Civil).

### **4. Droit Applicable**

Toute réclamation ou litige doit être adressé en priorité à **De l'Art et du Papier**. Le droit français est seul applicable.